

Délibération du Conseil municipal

Séance du 14 mars 2023

Le quatorze mars deux mille vingt-trois, à 19 heures et 00 minute, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Paul PAVILLON, Maire.

Présents

BEAUCLAIR Sophie, BOYER Emilie, CHOUTEAU Edith, CORBILLON Christine, DESOEUVRE Robert, FRAKSO Mohamed, GAILLARD Yohan, GUIBERT Vincent, LABORDERIE Philippe, LANGLOIS Danielle, LECACHEUR Julien, LECOMTE Delphine, LHUISSIER Thierry, LIOTON Valérie, LIZE Didier, MINETTO Jacques, PAVILLON Jean-Paul, PENEAU Sylvie, PICARD Corinne, PUSHPARAJ Emilie, RAVELEAU René, REBILLARD Michèle, REGRAGUI Sidi Kamal, RETHORE Jacqueline, ROCHAIS Philippe, SOUILHE Jérôme, SOURICE Corinne, VIGNER Jean-Philippe

Absent excusé ayant donné pouvoir (art. L2121.20)

GAUTHERON Xavier à BOYER Emilie

Absent(s) excusés

Absent(s)

BOUSSICAULT Gérald, DELETANG Claire, PARENTEAU Louis-Pierre

Secrétaires de séance

REBILLARD Michelle, RETHORE Jacqueline

Convocation adressée le 8 mars 2023, article L.2121.12 CGCT

Liste des délibérations affichée et publiée le 16 mars 2023, article L.2121.25 CGCT

23SE1403-19 | Dénomination « Chemin des Tirailleurs Sénégalais » d'un chemin vicinal en rive gauche d'Authion entre la levée de Belle Poule au droit de la station d'exhaure et la RD952 au droit du pont de Sorges

Monsieur Robert DESOEUVRE, adjoint délégué à la Transition écologique et aux Travaux, expose :

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté municipal n° 2012-005P du 3 août 2012 classant en « voie verte » exclusivement réservée à la circulation des véhicules non-motorisés et des piétons la voie communale sans nom en rive gauche d'Authion, dans sa section comprise entre le pont autoroutier de l'A87 et son débouché sur la RD 952 au droit du pont de Sorges,

Considérant l'hommage rendu par la ville aux Tirailleurs Sénégalais engagés dans les combats pour la défense des Ponts-de-Cé en juin 1940 par la pose d'une plaque commémorative au pied du Monument aux Morts le 19 juin 2021,

Considérant qu'afin de compléter cette reconnaissance il est proposé de dénommer « Chemin des Tirailleurs Sénégalais » ledit chemin vicinal entre la levée de Belle Poule et la RD952 au droit du pont de Sorges,

Considérant l'avis du Comité Consultatif de l'Aménagement et de la Transition Écologique en date du 6 mars 2023,

En accord avec le Bureau Municipal, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Approuve la dénomination « Chemin des Tirailleurs Sénégalais » pour la voie vicinale susdite.

VOTE			
En exercice	32	POUR	28
Présents	28	CONTRE	0
Pouvoirs	1	ABSTENTION	1 (D. LIZE)
Pris part au vote	29	TOTAL	29
<u>Délibération adoptée à la majorité</u>			

Le Maire, Jean-Paul PAVILLON

